APRÈS ART. 10 N° **AS394**

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N º AS394

présenté par Mme Valentin, M. Taite, Mme Anthoine, M. Cinieri, M. Bony, M. Vatin et M. Seitlinger

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.